le peuple.VS

Numéro 219
Mai 2025



Photo Pablo Valaderes

JAB CH-1950 Sion 1

LA POSTE

Le jeu du sexisme et du hasard 4

Entretien avec la première citoyenne du canton 6

Hommage à José Mujica

José « Pepe » Mujica est l'un de ces rares dirigeants politiques qui laissent une empreinte profonde, non pas par leur richesse ou leur pouvoir, mais par leur humilité, leur cohérence et leur intégrité. L'homme qui a gouverné l'Uruguay de 2010 à 2015 est malheureusement mort mardi 13 mai à l'âge de 89 ans. Si les médias traditionnels ne se sont pas émus outre-mesure, il serait dommage de se priver de rendre un hommage ici à cette figure de la gauche latino-américaine.

Né en 1935 dans une famille modeste en Uruguay, Mujica a grandi avec des valeurs simples, proches de la terre et des gens. Très tôt engagé politiquement, il rejoint dans les années 1960 les Tupamaros, un mouvement de guérilla d'inspiration marxiste qui lutta contre les inégalités et l'autoritarisme dans le pays.

Suite en page 2

Edito



Edito

Suite de l'édito

Ce choix radical lui coûta cher : arrêté à plusieurs reprises, il passa près de 14 ans en prison, souvent dans des conditions extrêmes, à l'isolement, dans des cellules minuscules, parfois sans lumière. Loin de le briser, cette expérience forgera chez lui une philosophie de vie centrée sur l'essentiel, la liberté intérieure, et une profonde tolérance envers ceux qui pensent autrement.

Libéré après le retour à la démocratie en 1985, Mujica ne choisit ni la rancune ni la revanche. Il s'engage dans la vie politique institutionnelle, devient député, puis ministre, avant d'être élu président de la République d'Uruguay en 2010. Pendant son mandat (2010–2015), il étonne le monde entier par sa manière de vivre : pas de palais présidentiel, mais une modeste ferme à la campagne ; pas de cortège blindé, mais une Volkswagen Coccinelle bleue ; pas de salaire mirobolant, mais des dons réguliers de 90 % de ses revenus à des causes sociales.

Mais Pepe Mujica ne se résume pas qu'à un style de vie atypique. Sous sa présidence, l'Uruguay a connu des avancées majeures : légalisation du mariage pour tous, régulation du cannabis à l'échelle nationale, réformes sociales profondes, et un accent fort mis sur l'éducation, la justice sociale et la sobriété écologique. Il a su allier réalisme politique et vision humaniste, avec un discours toujours empreint de bon sens et de valeurs universelles.

José Mujica est un exemple vivant que l'on peut faire de la politique autrement, avec honnêteté, cohérence et humanité. Dans un monde souvent cynique, il rappelle que l'éthique et la simplicité peuvent être des forces puissantes. Puisse-t-il reposer en paix. Puissions-nous nous inspirer de son héritage humain et résilient.

Yoann Bodrito,
rédacteur en chef

Carte blanche

March to Gaza

A l'heure où la bande de Gaza n'est plus qu'un champ de ruine, pilonné sans relâche ni humanité par l'armée israélienne, certaines initiatives voient le jour pour raviver l'espoir au cœur de ce sombre tableau. L'une d'entre elles consiste en une marche pacifique depuis l'Egypte vers Gaza visant à réclamer un accès humanitaire pour la population ainsi qu'à exiger un cessez-le-feu permanent. L'un des artisans de la « March to Gaza » est le docteur Hicham El Ghaoui basé à Verbier. Avec deux missions humanitaires menées l'an dernier dans l'enclave palestinienne, il a pu observer de près le désastre que vivent les Gazaouis, assiégés de toute part et privés volontairement de nourriture par l'Etat d'Israël. Contacté, il a répondu à nos questions pour mieux expliquer la démarche.

Comment est né ce projet de Marche mondiale pour Gaza ?
De mon côté, j'avais envie d'agir en tant que citoyen et non en tant que médecin parce que la frustration de voir cette situation s'empirer devenait insoutenable. Marcher en direction de Gaza pour alerter encore le monde semblait une option. De toute façon, ne rien faire n'était plus possible. En échangeant avec des personnes engagées à l'étranger, j'ai découvert que d'autres collectifs œuvraient eux aussi sur des projets similaires. Peu à peu, des synergies se sont naturellement tissées et aujourd'hui 25 délégations internationales devraient être en Egypte le mois prochain pour marcher vers Gaza.

Quel est le but concret de cette marche ?
Demander un cessez-le-feu et l'entrée de l'aide humanitaire comme cela devrait être le cas en temps de guerre. Que ce soit une organisation neutre telle que l'ONU ou la Croix-Rouge qui pilote cette aide et non Israël. C'est également une réponse réelle à la lettre officielle reçue de Gaza nous demandant de l'aide.

Comment trouver encore de l'espoir alors que le monde entier ferme les yeux devant ce génocide filmé en direct ?
Contrer le silence assourdissant d'une grande partie des pays qui se rendent complices de ces massacres. Briser ce silence avec une marche pacifique pourrait avoir un grand impact médiatique. Il s'agit aussi de rappeler qu'il n'est plus temps de débattre de la terminologie employée pour décrire la situation, alors même que l'aide humanitaire est interrompue depuis le 2 mars. Il faut agir.

Plus d'infos sur https://marchtogaza.net/

Yoann Bodrito, rédacteur en chef

Plan Cobra, symptôme d'une discrimination au long cours



Mardi 15 avril, la police cantonale a bloqué un tronçon d'autoroute durant 8 heures, pour empêcher le passage d'une quarantaine de caravanes de gens du voyage sur le territoire cantonal. L'événement, exceptionnel, a généré son lot d'articles, débats et opinions. Mais il a surtout mis en évidence la discrimination systématique que subissent ces communautés.

Rappelons tout d'abord qu'entre 1926 et 1973, quelque 2000 enfants Yéniches et Manouches/Sintés ont été enlevés à leurs familles et placés de force dans des homes, orphelinats, cliniques ou familles d'accueil. La Confédération a présenté ses excuses en 1986. En 1997, la Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisse a été fondée avec des fonds fédéraux. Depuis 1998, la Suisse reconnaît ces communautés comme minorités nationales. En février dernier, la Confédération a qualifié cette page sombre de notre histoire de « crimes contre l'humanité ».

La Fondation dénonce depuis longtemps un manque d'aires de séjour et de transit dans notre pays. En 2016, elle constatait même que leur nombre avait drastiquement baissé depuis 15 ans. Un arrêt du Tribunal fédéral souligne que les cantons ont l'obligation de prévoir un nombre suffisant d'aires afin de permettre aux personnes concernées de mener une vie conforme à leurs traditions.

Un historique qu'il me semble important de garder en tête, avant de proposer, comme le président de la LICRA cantonale, Philippe Nantermod, de déloger à coups de « bulldozer » les gens du voyage.

Revenons aux faits. Ce mardi d'avril, les gens du voyage concernés avaient réservé – et payé – un terrain privé en Haut-Valais. Ce sont des citoyen·nes français, disposant donc du droit fondamental de circuler librement dans l'espace Schengen. Mais la commune de Gampel a décidé de leur refuser l'accès, et la police a exécuté. Résultat : un dispositif de 200 agents pour verrouiller l'autoroute.

Le conseiller d'Etat Frédéric Favre a vanté une opération « ciblée et efficace ». Avec Aude Rapin, nous avons demandé au Conseil d'Etat de justifier légalement cette fermeture de l'A9. Le nouveau chef du département, Stéphane Ganzer, a affirmé que ce sont les gens du voyage qui ont bloqué l'autoroute en refusant de partir et que dès lors, la loi sur la circulation routière permettait d'intervenir ainsi. Pourtant, dans Le Nouvelliste du 15 avril, le commandant de la police Christian Varone expliquait que « les faire sortir de l'autoroute pour discuter aurait été un risque trop grand de les voir s'installer illégalement ». A chacun sa version.

Mais le fond du problème est ailleurs. Ces familles avaient un contrat valide. C'est la commune qui, sous la pression, a décidé de bloquer leur venue. Et c'est l'Etat qui a mobilisé des ressources considérables pour les en empêcher, prétextant un « trouble à l'ordre public »... avant de se féliciter de lutter contre le racisme et l'exclusion avec une ligne ferme et en appliquant la « tolérance zéro ». Un renversement orwellien.



Nul besoin d'être juriste pour comprendre que cette opération repose sur une logique profondément discriminante : on traite ici une communauté entière comme une menace a priori. On leur dénie les droits élémentaires dont bénéficient les autres. On préfère interdire, bloquer, expulser, plutôt que garantir des solutions pérennes et respectueuses.

Il est temps d'en finir avec cette hypocrisie. Le Valais, comme les autres cantons, doit assumer ses obligations. Il doit prévoir suffisamment d'aires d'accueil, respecter le droit de circulation, garantir la dignité des gens du voyage. Et cesser de tolérer qu'on les traite comme des intrus, même quand tout est en règle. Le respect des droits humains ne se négocie pas sur une aire d'autoroute.

Clément Borgeaud, président du PSVR



Le jeu du sexisme et du hasard

Au cours des dernières années, la scène littéraire a vu fleurir de multiples ouvrages dénonçant l'invisibilisation des femmes dans l'histoire : *Ni vues ni connues* (collectif Georgette Sand), *Les grandes oubliées : Pourquoi l'Histoire a invisibilisé les femmes* (Titiou Lecoq), *Les femmes ou les silences de l'histoire* (Michelle Perrot), etc.

Face à l'effacement systématique qu'ont subi les femmes à travers l'histoire – un phénomène particulièrement alarmant en littérature – s'est affirmée une tendance visant à réhabiliter la production littéraire féminine. Indignés, les plus ardents pourfendeurs du « wokisme » ont crié au discours idéologique là où il n'y avait qu'une démarche intellectuelle honnête. Du reste, la croyance répandue selon laquelle les femmes n'auraient pas véritablement contribué à la littérature avant le XXe siècle continue de miner le système éducatif. A titre d'exemple, je note qu'une seule femme figure dans mon programme de lectures en français de quatrième et cinquième années de collège – une situation qui semble plutôt être la norme que l'exception.

Plus encore : les femmes apparaissent partout comme des muses, rarement comme des autrices. Elles existent pour leur sensualité, dont se repaît un regard masculin omniprésent, jamais pour leur talent propre. Mme de Warens est admirée pour son « visage pétri de grâces », la comtesse Guidoboni-Visconti pour son « exquise bonté », Jeanne Duval pour « l'élixir de [s]a bouche où l'amour se pavane ».

Bien que nous ne soyons pas directement responsables de la misogynie des siècles passés ni de l'invisibilisation des autrices à travers l'histoire, il nous revient aujourd'hui de rendre aux femmes une place juste, qui respecte leur contribution - ni exagérée ni minimisée - à l'histoire littéraire.

Pour illustrer les ravages qu'a entraînés le mécanisme d'exclusion des femmes en littérature, il n'est pas de meilleur exemple que celui de la tragédie classique. Au milieu du XVIIe siècle, elle devient le genre noble par excellence. C'est elle qui confère au dramaturge – entendez masculin – une véritable gloire. De fait, peut-on évoquer aujourd'hui le nom d'une tragédienne du Grand Siècle ?

Pourtant, elles ont existé. En 1689 est jouée pour la première fois à la Comédie française *Laodamie,* une pièce composée par une femme. Cette femme, c'est la romancière et dramaturge française Catherine Bernard (1663-1712). A l'instar des femmes qui écrivaient à son époque, elle a composé des romans et nouvelles. Catherine Bernard a également fait jouer deux tragédies à la Comédie française, ce qui était nettement plus rare pour une femme : *Laodamie* en 1689 et *Brutus* en 1690. Ses pièces furent très bien reçues. Un paradoxe dérangeant se pose ici. Malgré le succès retentissant qu'a rencontré Catherine Bernard de son vivant, elle est aujourd'hui méconnue. Comment une tragédienne récompensée trois fois par le prix de l'Académie française et trois fois par le prix des Jeux floraux de Toulouse a pu tomber dans l'oubli ? Quarante ans après la représentation du *Brutus* (1690) de Catherine Bernard, Voltaire fait jouer une tragédie du même nom. Accusé de s'être largement inspiré de la pièce de Catherine Bernard, Voltaire reconnaît des emprunts au *Brutus* de 1690 mais prétend que c'est Fontenelle, et non Catherine Bernard, qui en est le véritable auteur. La tragédienne est faite cousine de Fontenelle, nièce de Corneille et amante de Pradon. Voltaire entend par là faire passer Catherine Bernard pour une autrice mineure, qui aurait profité de ses relations familiales pour être connue. Dans son *Siècle de Louis XIV* paru en 1751, Voltaire attribue à Fontenelle une part importante du Brutus écrit par Catherine Bernard. Bien que ces allégations n'aient jamais été confirmées, elles contribuent à effacer la tragédienne du corpus théâtral.

L'effacement des femmes de la production littéraire devrait dépasser le cadre de l'indignation individuelle.

Qu'on ose ensuite prétendre que la spoliation dont a été victime Catherine Bernard est moins le jeu du sexisme que du hasard. Le ton se veut ici acerbe. L'effacement des femmes de la production littéraire devrait dépasser le cadre de l'indignation individuelle : il appelle une prise de consience collective. Il serait absurde de clouer Candide au pilori et de déprécier l'œuvre de Voltaire pour avoir adopté une attitude qui fut le fruit d'une époque. Néanmoins, le choix n'est pas exclusif. On peut reconnaître la valeur des classiques tout en œuvrant pour une meilleure reconnaissance des autrices.

Et mettre fin, une fois pour toutes, au jeu du sexisme sans hasard.

Elda Weissbrodt

Il 25 aprile 1945



Le 25 avril dernier, nos voisins italiens ont célébré la Festa della Liberazione, une journée dédiée à honorer celles et ceux qui se sont battus pour libérer l'Italie du joug fasciste. Cette tyrannie, née dans les entrailles mêmes du pays, avait pour visage l'infâme Duce et ses complices.

Mais cette date ne symbolise pas seulement la chute d'un régime : elle incarne surtout la résilience, le courage et l'unité d'un peuple qui a choisi la liberté face à l'oppression.

Milan, Turin et Gênes furent libérées, le reste du pays suivit. Pour célébrer la libération, dès 1946, le 25 avril fut donc déclaré jour de Fête nationale. La commémoration marque la fin du régime fasciste de Mussolini, de l'occupation nazie et de la Seconde Guerre mondiale sur sol italien. Rien que ça.

Vous n'ignorez pas qu'aujourd'hui, à la tête du pays, nous les retrouvons, ceux-là même qui se cachaient comme des rats. Après s'être dispersés, tête basse, honteux de voir leur chef tenter de fuir en Suisse habillé en soldat nazi, il fut capturé, pendu par les pieds, et exposé sur la Piazzale Loreto à Milan. La bête immonde n'était plus, après 21 années de dictature fasciste.

Ils ont repris du poil de la bête, sont sortis de la fange, se sont disséminés, ont bénéficié des deniers des ultra-libéraux de par le monde, et parfois repris le pouvoir dans quelques pays.

Le monde a vu surgir ou revenir des figures comme Pinochet, Orban, Bolsonaro, Milei, Trump, Netanyahou… Une vague brune déferle, et la Suisse n'en est pas à l'abri. En Italie, cette résurgence se manifeste avec Matteo Salvini et surtout Giorgia Meloni. Si Salvini n'a pas inventé la poudre de perlimpinpin, tant sa crédibilité est proche du néant, la Meloni actuelle présidente du Conseil, incarne une menace. C'est du fascisme à l'état pur, du réac à en vomir. Elle qui

Ce 25 avril est une commémoration de la Victoire du monde libre contre le fascisme et le nazisme.

hurle sur les podiums : «*sono Giorgia, sono una donna, sono una madre, sono una cristiana*», grand bien lui fasse. Cette femme a créé des camps de détention en Albanie, où sont désormais déporté.es nombre de celles et ceux qui sont parvenu·es à rejoindre Lampedusa ou ailleurs, sur des embarcations de fortune, au péril de leurs vies. Des embarcations qui contenaient des femmes, des mères, des enfants, surtout des enfants.

Et elle s'offusque parce que les Italiens veulent célébrer le 25 avril et parle d'une lutte des communistes contre la démocratie. La Fête de la Libération serait une lutte contre la démocratie ? Mon père, partisan durant la guerre, doit se retourner dans sa tombe. Il avait connu les trains et les camps de détention, coupable de n'avoir pas voulu adhérer au parti fasciste. Ce 25 avril est une commémoration de la Victoire du monde libre contre le fascisme et le nazisme. Par ailleurs l'article 12 de la Constitution italienne interdit la reconstitution du Parti fasciste.



Cette dame a finalement demandé que cette date soit commémorée avec sobriété, car le Pape est mort. Celui-là même pour qui la Fête du 25 avril avait un sens en rapport à ses convictions, celui-là même qui avait été traité d'ordure par l'actuel président argentin Javier Milei, copain comme cochon de Meloni. Finalement les Fêtes furent souvent belles de par la péninsule, mais souvent réprimandées par les chiens de garde de la patronne.

Le pompon ? L'interdiction de chanter BELLA CIAO, hymne des partisans, dans certaines communes gouvernées par les siens. Nombre d'habitants ont désobéi, refusant qu'on bafoue la mémoire d'un combat contre l'horreur.

Le 25 avril, c'est la victoire de l'humanité sur la barbarie, du droit contre la terreur. Et il ne faut jamais laisser quiconque en diluer la portée.

Una mattina, mi sono alzato, O bella Ciao…

Jean Pierre Bodrito, Sion

Entretien avec la première citoyenne du canton

Fêtée dignement dans sa commune d'Ayent début mai, Patricia Constantin a pris ses fonctions de première citoyenne du canton.

Très sollicitée par les médias, la nouvelle Grand Baillif a été plébiscitée partout. A l'image du conseiller d'Etat Mathias Reynard qui s'est permis cette comparaison : *« Tu es au monde politique valaisan ce que le Palp festival est à la culture : une merveilleuse Electroclette »*. Avec un score de 123 voix sur 130 possibles il y a de quoi avoir le sourire. A l'heure de l'apéro du vendredi, Patricia nous a accordé un peu de son temps, désormais plutôt chargé, pour donner ses premières impressions et répondre à quelques questions.



Félicitations pour ton entrée en fonction en tant que Grand Baillif ! Qu'est-ce que cela représente pour toi, à titre personnel ?
A titre personnel, cette nomination représente l'aboutissement d'un engagement politique entamé il y a plus de vingt ans. C'est une reconnaissance du chemin parcouru, des convictions défendues et du travail accompli sur le terrain. Obtenir 123 voix montre que mon engagement a été perçu et soutenu. C'est une grande source de satisfaction et un honneur de pouvoir aujourd'hui assumer cette fonction, avec toute la responsabilité qu'elle implique.

Ce rôle est souvent méconnu du grand public. Comment décrirais-tu concrètement tes missions en tant que Grand Baillif ?
En tant que Grand Baillif, j'assure principalement deux missions. La première est la représentation du Grand Conseil à travers tout le canton. Il s'agit de porter la voix de l'institution, de transmettre ses valeurs, ses décisions et son rôle dans notre démocratie. Concrètement, cela peut représenter jusqu'à 230 événements par an : cérémonies officielles, rencontres avec la société civile, représentations protocolaires, etc. C'est un engagement conséquent, mais heureusement, je ne suis pas seule pour l'assumer, c'est un travail d'équipe.
La deuxième grande mission concerne l'aspect organisationnel et administratif du Grand Conseil. Cela inclut la préparation et la conduite des séances, le suivi des affaires courantes, ainsi que la coordination avec le Service parlementaire. Ensemble, nous veillons notamment à la bonne tenue des six sessions annuelles, en assurant que tout se déroule de manière fluide, structurée et conforme aux règles institutionnelles.

Le Grand Conseil valaisan reste un acteur politique fort dans le canton. Quelle est, selon toi, la marge de manœuvre réelle d'un Grand Baillif dans ce système ?
La marge de manœuvre est limitée dans le sens où je ne prends pas part aux débats ni aux votes en plénum. Mon rôle est avant tout de garantir le bon déroulement des séances, dans le respect des règles et de la parole de chacun·e. Cela ne signifie pas que je n'ai plus d'opinion ou d'engagement personnel, bien au contraire. Je continue à participer aux séances du groupe, mais dans l'enceinte du Grand Conseil, je me dois de rester neutre et d'assumer pleinement mon rôle de présidence, au service de l'institution.

C'est une reconnaissance du chemin parcouru, des convictions défendues et du travail accompli sur le terrain.

Comment comptes-tu faire entendre ta voix et impulser des changements, tout en respectant un rôle qui reste avant tout institutionnel ?
Même si le rôle reste institutionnel, il existe des marges pour impulser des améliorations. Le système est bien rodé, mais grâce à des échanges réguliers avec le Service parlementaire et une bonne collaboration avec le Conseil d'Etat, je peux faire remonter des besoins ou proposer des ajustements.

Tu es une femme à un poste symboliquement fort dans un canton où la politique a longtemps été dominée par les hommes. Tu succèdes à une femme et la prochaine présidente sera également une femme. Qu'est-ce que ça t'inspire ?
C'est chouette. Bien sûr, femmes et hommes peuvent avoir des sensibilités différentes, mais ce qui compte avant tout, ce sont les compétences, l'engagement et la capacité à assumer cette fonction avec sérieux.

Cette année, deux valeurs me tiennent particulièrement à cœur : le respect et la bienveillance. Le respect des personnes, de leur parole, et des idées, même lorsqu'elles ne rejoignent pas les nôtres.

Le Grand Conseil, c'est un lieu de débats parfois vifs. Tu vas devoir faire preuve de neutralité tout en gérant les tensions. Comment tu abordes ça ?
Cette année, deux valeurs me tiennent particulièrement à cœur : le respect et la bienveillance. Le respect des personnes, de leur parole, et des idées, même lorsqu'elles ne rejoignent pas les nôtres. Le Grand Conseil doit rester un lieu de débat ouvert et constructif, où chacun·e peut s'exprimer dans un climat serein et attentif.

Quand on regarde ton parcours, on sent un engagement de longue haleine. Qu'est-ce qui t'a donné envie de faire de la politique à la base ?
A la base, ce n'était pas quelque chose que j'avais prévu. Mon engagement a commencé un peu par hasard, lorsque j'ai eu l'occasion de mettre un pied à l'étrier au Conseil général d'Ayent. Et ça m'a plu. Ensuite, mon élection au Grand Conseil a renforcé mon intérêt : j'ai découvert le fonctionnement des institutions, les liens entre les différents niveaux politiques, les réseaux, les projets à construire. C'est aussi agréable de vivre cette proximité typiquement valaisanne, où l'on peut croiser des politicien·nes sur une terrasse et échanger simplement. Ce lien direct et accessible entre les élu·es et la population est quelque chose de précieux, qu'on ne retrouve pas forcément ailleurs.

Quand tu n'es pas dans l'arène politique, tu fais quoi pour te ressourcer ?
J'aime partager des moments simples, comme sortir et manger avec des ami·es, ou partir en balade. J'apprécie aussi les moments de calme, regarder un bon film ou profiter de passer du temps avec mes filles, notamment lors de petits séjours ensemble.

Enfin, une question plus personnelle : qu'est-ce qui te motive, au quotidien, dans l'engagement public ?
Pouvoir améliorer le quotidien des gens. Parfois c'est de toutes petites victoires, mais pour certaines personnes, ça peut concrètement changer leur vie. Et ça c'est gratifiant. Comme les réductions des coûts à CHF 15.- par jour pour les patients de la Maison Azur. C'est quelque chose de concret pour la vie des personnes concernées.

Et enfin, un dernier mot pour les gens qui nous lisent ?
J'encourage toutes celles et ceux qui ont envie de s'engager à oser le faire et à croire en leur place. Le nouveau groupe parlementaire compte de nombreux profils prometteurs, avec des personnes motivées et pleines d'idées. C'est enthousiasmant et très prometteur pour l'avenir.

Propos recueillis par la rédaction



Democracia Corinthiana

Dans le dernier numéro du Peuple, une page était consacrée au football féminin et ses luttes. Ce sport, bien que parfois mal vu, est pourtant un catalyseur d'intégration et de solidarité. Les exemples sont nombreux à travers le monde. L'un d'eux nous provient du Brésil avec le club des Corinthians de São Paulo.

Au début des années 1980, en pleine dictature militaire brésilienne, un modèle d'autogestion inédit dans le football voit le jour. Nommé « la démocratie corinthiane », le club est porté par Sócrates, figure charismatique, et Adilson Monteiro Alves, sociologue et fils d'un ancien vice-président, lui-même ancien meneur de la révolte étudiante de 1968. Le projet bouleverse rapidement les codes d'un football conservateur. Les joueurs étaient soumis à des conditions strictes, avec peu de droits et une surveillance constante. Le football, le sport national, était utilisé par le pouvoir comme outil de propagande.



Dans ce contexte, les Corinthians décident de rompre avec cet autoritarisme et adoptent une vision plus égalitaire et autogérée. En effet, toutes les décisions sont prises à la majorité, à l'issue d'un vote auquel participent l'ensemble des employés du club : joueurs, staff technique, personnel administratif, et même le jardinier chargé de la pelouse. Le principe est simple : une personne = une voix. La décision la plus emblématique, et sans doute la plus célèbre, reste l'élection de l'entraîneur. Les membres du club ont choisi l'un des leurs, Zé Maria, champion du monde 1970 avec la « Selação », qui mène parallèlement une carrière de conseiller municipal. Ils vont également jusqu'à faire appel à un psychologue pour penser la dynamique de groupe. Finies les mises au vert imposées par les militaires, ces pratiques paternalistes censées empêcher les joueurs de « mal se conduire » avant les matchs. Cette liberté nouvelle choque : la presse les traite de « barbus communistes », surtout quand Sócrates, provocateur, s'affiche bière à la main, cigarette au bec, levant le poing après chaque but.

Le style de jeu du club séduit autant qu'il dérange. En 1982, lorsque la dictature autorise pour la première fois la publicité sur les maillots, les Corinthians choisissent d'y inscrire « Democracia Corinthiana », accompagné de gouttes de sang, une dénonciation claire du régime. Retransmis à la télévision, leurs matchs deviennent autant des événements sportifs que des actes de résistance politique.

Deux mois plus tard, juste avant une finale du championnat Pauliste, les joueurs entrent sur le terrain avec un message fort : « Le 25, allez voter », en référence aux premières élections, convoquées sous la pression de l'inflation et de la colère populaire. En 1983, nouvelle finale contre São Paulo, l'équipe brandit une banderole mythique : « Gagner ou perdre, mais toujours en démocratie ». Les Corinthians remportent le match et deviennent le fer de lance de la contestation populaire.

En 1984, Sócrates part jouer en Italie et en 1985, un « putsch » au sein du club renverse la direction démocratique. La démocratie corinthiane s'éteint, mais laisse une empreinte durable : celle d'un football capable de faire rimer terrain de jeu et engagement politique.

En 1982, lorsque la dictature autorise pour la première fois la publicité sur les maillots, les Corinthians choisissent d'y inscrire « Democracia Corinthiana », accompagné de gouttes de sang, une dénonciation claire du régime.

Aujourd'hui, face à la marchandisation du football et aux sommes colossales qui y circulent, il est difficile d'affirmer que la Democracia Corinthiana a véritablement inspiré un mouvement durable. Bien que quelques initiatives alternatives au capitalisme sportif voient le jour çà et là, elles ne représentent qu'une infime exception dans l'immense machine commerciale qu'est devenu ce sport. Pour autant, il serait dommage de ne pas mettre en avant ces épisodes « révolutionnaires » qui ont pu émerger à certains endroits du globe.

Yoann Bodrito

Récapitulatif de la première session de la nouvelle législature



Le 11 mai dernier, Nubie a été sacrée Reine des Reines 2025 lors de la finale nationale à Aproz. Compte tenu de l'enchaînement des faits, il serait curieux que la championne haut-valaisanne n'ait pas été encouragée par le bilan positif du groupe PS à la session de mai.

Fort du dynamisme de sa cheffe Sarah Constantin et de sa vice-cheffe Emilie Teixeira, le groupe a fait son entrée dans l'arène le 5 mai dernier pour la première session de cette nouvelle législature. Ajoutez à cela l'élection de notre vice-présidente Aude Rapin au Conseil de la magistrature – que nous saluons –, et on peut dire que la prééminence traditionnelle masculine a pris un sacré coup de corne.

Divers motifs de satisfaction peuvent être soulevés, comme en ce qui concerne la loi sur la vidéosurveillance. Grâce à l'adoption d'un amendement appelant une évaluation régulière des systèmes de vidéosurveillance, leur usage sera mieux encadré. Le groupe se réjouit en outre des modifications apportées à la loi sur la jeunesse, qui traduisent un engagement ferme en faveur de la protection de l'enfant. Au cours de la session, plusieurs crédits d'engagement ont été adoptés, destinés respectivement à financer les travaux d'aménagement de la Dranse et du Minstigerbach, les travaux de construction de la galerie «Wandschluichen», le projet de sécurisation de la ligne AOMC, la reconstruction du Foyer pour Jeunes Travailleurs à Sion et la construction de deux salles de sport, la rénovation et l'agrandissement du Lycée-collège de St-Maurice. A ce sujet, l'adoption d'un amendement prolongeant à 40 ans le bail prévu est une excellente nouvelle.

D'autres points donnent cependant matière à souffler des naseaux, parmi lesquels l'acceptation d'un postulat demandant à tenir compte du taux d'occupation dans le calcul de la réduction des primes d'assurance-maladie. Sur le plan administratif, la collecte et l'analyse desdites données entraînerait un surcoût démesuré. Il ne faut pas négliger non plus que l'accomplissement de tâches bénévoles peut entraîner une réduction du temps de travail. C'est pourquoi il serait malaisé si ce n'est impossible de mettre en place des critères fixes pour déterminer qui réduit volontairement ou non son temps de travail. Parmi les autres coups de corne à essuyer, il convient de mentionner l'acceptation d'une motion portant sur la revue des seuils et l'adaptation automatique des droits de mutation.

Si le groupe n'a pas tapé du sabot, il a tapé dans le mille avec diverses interventions à l'ordre du jour, parmi lesquelles ont été acceptés la motion d'Aurélie Pont pour l'autorisation du vote par correspondance jusqu'à la clôture du scrutin, le postulat de Doris Schmidhalter-Näfen pour un meilleur soutien aux garde-chasses, les deux postulats urgents de Marie-Josée Reuse – le premier pour le déblaiement et la sécurisation des alpages, le second pour la sécurisation des sentiers pédestres – et le postulat urgent d'Elda Weissbrodt pour la mise en place d'une règlementation encadrant les parties de lasergames en forêts.



And last but not least : cette nouvelle législature s'est ouverte sur une présidence qui donne lieu de se réjouir, car elle est socialiste et ayentôte ! A l'occasion de la réception du 9 mai, toutes et tous ont pu mesurer l'ampleur du soutien que porte Ayent à Patricia Constantin.

Elda Weissbrodt

Retour en images sur un 1er mai solidaire à Sion

Environ 200 personnes ont pris part à la célébration du 1er mai organisée par les syndicats valaisans sur la Place du Scex à Sion.

Dans un contexte international tendu, la mobilisation a mis l'accent sur la solidarité, la justice sociale et le refus des divisions. L'ambiance était conviviale, marquée par la présence encourageante de nombreux jeunes.

La manifestation a également permis de rappeler les revendications syndicales, notamment sur la question des salaires et des conditions de travail. L'Union syndicale valaisanne (USV) a donné rendez-vous à la population le 11 octobre prochain à Sion pour une grande manifestation cantonale.

Ce 1er mai a aussi coïncidé avec une date symbolique pour le conseiller d'Etat Mathias Reynard, qui débutait sa première présidence du gouvernement cantonal, renforçant ainsi la portée politique et humaine de cette journée de mobilisation.

Par ailleurs, Francine Zufferey (USV), Nicolas Irus (Syndicom) et Patricia Constantin ont également pris la parole pour évoquer la situation mondiale où les inégalités non seulement perdurent, mais s'aggravent. Le Valais n'y échappant pas.

En outre, des membres de la communauté italienne – le repas était organisé par l'Associazione ItaliaValais – n'ont pas manqué de rendre hommage à l'occasion du 60e anniversaire de la catastrophe du Mattmark. Le 30 août 1965, 88 ouvriers – dont 56 italiens – trouvèrent la mort pendant la construction du barrage haut-valaisan. Hier comme aujourd'hui, perdre la vie en travaillant ne devrait jamais être une fatalité !











Non à l'ouverture élargie des magasins le dimanche

Stop à la libéralisation sur le dos des travailleurs ! Une initiative issue du canton de Zurich, soutenue par la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN), propose d'autoriser l'ouverture des magasins jusqu'à 12 dimanches par an, contre 4 aujourd'hui, 2 pour notre canton.

La prochaine étape charge la commission du Conseil des Etats à préparer un projet de loi visant à modifier la loi sur le travail en conséquence.

Cette attaque visant à péjorer la loi sur le travail s'inscrit dans une dynamique inquiétante de libéralisation économique sans considération pour celles et ceux qui créent la richesse de ce pays : les salarié·es.

Derrière l'apparente souplesse offerte aux commerces, cette proposition dissimule une réalité bien plus brutale. Elle implique une charge accrue pour le personnel de vente, mais aussi pour tous les secteurs connexes – sécurité, nettoyage, logistique, crèche – déjà soumis à des horaires flexibles, des amplitudes élevées et des conditions de travail exigeantes. Dans un secteur pauvre en convention collective de force obligatoire, cette extension dominicale renforce la précarité et fait voler en éclats le droit au repos.

Le dimanche n'est pas un jour comme les autres. C'est un temps essentiel de repos, de vie sociale et familiale, particulièrement dans des métiers déjà physiquement et mentalement exigeants. En affaiblissant cet espace de récupération, on accentue les risques pour la santé, on fragilise les équilibres personnels, et on renforce un modèle économique qui privilégie le rendement à court terme au détriment du bien-être humain.

Ce projet s'inscrit dans une logique plus large et plus préoccupante : celle d'une libéralisation rampante qui ignore délibérément les conséquences sociales. On exige des travailleuses et des travailleurs qu'ils soient toujours plus flexibles, plus disponibles, plus rapides, sans jamais poser la question des contreparties. On augmente les cadences, on allonge les horaires, on étend les plages d'ouverture, mais on oublie de parler de salaire, de santé, de protections collectives, Comme si ces éléments devenaient secondaires, voire accessoires.

De plus, derrière cette réforme, la justification économique est peu crédible. Les expériences passées montrent que l'augmentation des jours d'ouverture n'entraîne pas une hausse globale de la consommation, mais un simple déplacement des achats. Les grands groupes, mieux armés, en profitent au détriment des petits commerces de proximités, déjà mis à mal par la concurrence des grandes surfaces et du commerce en ligne.

Le monde syndical ne restera pas passif face à cette offensive car, pour nous, chaque projet qui touche à l'organisation du travail devrait intégrer des garanties sur les conditions cadres, les protections sociales, la santé au travail et les rémunérations des salarié·es.



Laisser les logiques de marché décider seules de l'organisation du travail, c'est accepter que l'humain devienne un simple paramètre d'ajustement dans la course à la rentabilité. C'est faire des travailleuses et travailleurs des dommages collatéraux au nom d'une prétendue efficacité économique.

Nous refusons cette logique. Nous rejetons fermement toutes les tentatives de déréglementation qui font reculer les acquis sociaux. Le droit au repos, la reconnaissance du travail, la protection de la santé et des conditions de vie dignes ne sont pas des obstacles à l'économie : ce sont les fondements d'une société juste, équilibrée et durable.

Union Syndicale Valaisanne

le peuple.VS

Abonne-toi ou souscris un abonnement supplémentaire à Fr. 5.- ici

8938

C'est le nombre de personnes qui sont décédées en 2024 sur les routes migratoires selon l'ONU. Mais le chiffre est probablement plus élevé car de nombreux décès ne sont pas documentés.

Le vengeur masqué



504, c'est le nombre de commentaires sur la page Facebook du Nouvelliste en lien avec l'article «trois Ukrainiens de la communauté des gens du voyage interpellés». Ukrainiens et gens du voyage, c'est le bingo pour tous les «on peut plus rien dire» et les «je suis pas raciste mais» qui peuvent enfin se lâcher et déverser leur haine sans trop de risque. Si on est probablement tous d'accord sur la lâcheté sans nom de profaner des cimetières, comment ne pas s'indigner de voir autant de commentaires parlant de «ces gens-là». Comprenez eux les voleurs, eux les salops. Contrairement à nous les bons. Enfin oui, il existe aussi des mauvais chez nous, mais ce sont des cas isolés, alors que eux... Et voilà, en quelques phrases, on peut banaliser n'importe quel racisme, n'importe quel stéréotype parce qu'on a une bonne raison de les considérer tous coupables. Un peu comme quand on bloque une autoroute une journée pour pas que «eux» viennent chez nous.

17 juin	18 h 00	Comité directeur
	19 h 00	Conseil de parti
26 août	18 h 30	Comité directeur
30 septembre	18 h 00	Comité directeur
	19 h 00	Conseil de parti
8 novembre	16 h 00	Congrès du PSVR
9 décembre	18 h 30	Comité directeur

PS Parti socialiste du Valais romand

Le peuple.vs est produit par une rédaction composée de militant·e·s. La rédaction est ouverte à chaque membre du PSVr. Nous accueillons volontiers vos textes à l'adresse: redaction@le-peuplevs.ch (max. 1700 caractères).

Impressum

Mensuel
14e année

Site internet: www.lepeuplevs.com

Rédaction: Yoann Bodrito
redaction@le-peuplevs.ch

Abonnement:
annuel CHF 95.–
de soutien CHF 130.–
supplémentaire CHF 5.–
membres JSVr CHF 50.–
abonnement@le-peuplevs.ch

Tarifs de publicité:
CHF 200.– (1/8 page)
CHF 400.– (1/4 page)
CHF 800.– (1/2 page)
CHF 1600.– (page complète)

Administration et publicité: Le Peuple.VS
Rue de Conthey 2 - 1950 Sion
079 443 76 41
publicite@le-peuplevs.ch

Maquette: Romaine Zufferey

Parution: 11 numéros par année